

Les immigrants, source de richesse ou source de conflit?



Christian Martin
Agnès Dévarieux

Quand nous sommes arrivés au Québec en 1982, j'ai été impressionné par l'accueil reçu au Québec. Le mot « bienvenue » était réellement sur toutes les lèvres. Partout où nous allions, nous nous sentions accueillis – notez que je n'ai pas dit « tolérés » et même, les gens s'intéressaient à notre expérience de vie ailleurs. Nous nous sentions acceptés « d'ailleurs » mais avec bienveillance. Hormis la tension du conflit linguistique et celle du nationalisme on ne sentait aucune dissension entre les nouveaux arrivants et les anciens, ni de distinction entre québécois « pure laine » et les autres.

Mais voilà que déjà en 1994, l'utilisation du qualificatif « pure laine » annonçait l'amorce d'un dérapage. Depuis quelque temps, la situation semble empirer avec les questions d'accommodements raisonnables. Il y a pourtant toujours eu des accommodements permettant aux citoyens de vivre en harmonie. Même si l'« accommodement » est une réponse à une situation conflictuelle, il a toujours existé à bien des niveaux, légaux entre autres – pensons à « la loi et l'esprit de la loi ». Comment se fait-il que brusquement les immigrants semblent être devenus des « fauteurs de trouble »?

Il semblerait que depuis un certain temps les nouveaux immigrants veulent de plus en plus afficher les signes distinctifs extérieurs reliés à leur religion jusqu'au point de vouloir les imposer aux autres même lorsque ces signes vont à l'encontre des lois, de la culture, des valeurs et des us et coutumes du pays d'accueil.

Qui sont les immigrants?

Nous avons divers types d'immigrants :

1. le réfugié politique

2. le réfugié économique
3. l'immigrant par choix qui pour diverses raisons veut changer d'horizon et choisit avec soin son pays d'accueil
4. l'immigrant sollicité pour ses compétences
5. l'immigrant investisseur.

Les vagues d'immigrants qui se sont succédées provenaient à l'origine de l'Europe (majoritairement de France, Grèce, Irlande et Italie). La nouvelle génération d'immigrant vivant actuellement au Québec provient de plus de 180 pays à travers le monde et représentent toutes les races, cultures et religions. D'aucune façon il est possible de tous les englober sous une même étiquette.

Les causes du malaise

Qu'est-ce qui a changé dans notre société québécoise depuis 25 ans et qui fait que l'on oppose les québécois de souche aux immigrants?

1. Est-ce que l'emploi serait devenu plus rare et le contexte plus difficile?

Selon les statistiques (Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 2 mars 2007), le taux de chômage au Québec était en 1982 de 13,8%, en 1996 de 11,9% et en 2006 de 8%. Le marché du travail semble donc s'améliorer au fil du temps et donc pas d'explication rationnelle pour une insécurité à l'emploi face à l'arrivée de nouveaux immigrants.

« En 2006, peu importe le nombre d'années depuis leur établissement, les immigrants vivant au Québec af-

fichaient des taux de chômage nettement supérieurs à ceux des Québécois nés au Canada. » (Source : Statistique Canada – Le Quotidien, 10 septembre 2007).

« Le taux de chômage des immigrants qui sont arrivés entre 2001 et 2006 est trois fois plus élevé que pour les autres Québécois (17,8% contre 6,3%). Enfin, Montréal se compare peu avantageusement à Toronto et Vancouver: c'est dans la métropole québécoise que l'on retrouve l'écart le plus important entre le taux de chômage des immigrants et celui des Canadiens de naissance. » Violaine Ballivy, La Presse – 11 septembre 2007

Nous voilà bien loin donc de l'immigrant « voleur de jobs ».

Poursuivons avec la même source (Statistique Canada – Le Quotidien, 10 septembre 2007).

« En 2006, les immigrants âgés de 25 à 54 ans étaient proportionnellement plus nombreux à avoir fait des études universitaires que les hommes et les femmes nés au Canada, 36 % des immigrants de ce groupe d'âge ayant au moins un baccalauréat, comparative-ment à 22 % seulement pour leurs homologues nés au pays. Cependant, si le taux de chômage de la population née au pays diminue à mesure qu'augmente le niveau de scolarité, celui des immigrants très récents reste élevé, peu importe le niveau de scolarité. »

De nombreux immigrants ont souffert d'une forme de discrimination, leurs diplômes obtenus dans leur pays d'origine n'étaient pas reconnus comme équivalents et ils ne pouvaient professer dans leur domaine d'expertise qu'après avoir refait des années d'études au Québec. Cette situation est bien reconnue puisque 2005, le gouvernement du Québec travaille avec les dirigeants des ordres professionnels afin d'y remédier.

Les nouveaux immigrants auraient-ils plus de difficulté à s'intégrer que leurs prédécesseurs?

2. Sont-ils mal informés :

- de leurs droits et devoirs vis à vis de la société d'accueil? Cette société a-t-elle seulement défini quels sont les droits et devoirs de ses citoyens? De même que l'on offre aux nouveaux immigrants des cours de francisation, ne serait-il pas pertinent de leur offrir une formation civique sur leur société d'accueil. En passant ces cours ne seraient-ils pas aussi nécessaires à notre jeunesse québécoise?
- sur la société dans laquelle ils choisissent de vivre? Les immigrants vivraient-ils un choc culturel auquel ils n'auraient pas été préparés? Que pourrions-nous faire dans ce cas pour y remédier?

3. Est-ce le contexte politique mondial difficile depuis les 20 dernières années, rendrait les relations avec les immigrants plus complexes?

4. Le mode de sélection serait-il moins pertinent, moins bien appliqué, ou carrément dépassé? En fait cette sélection existe et semble mieux organisée ou plus facile à effectuer. Le Québec – en fait tout le Canada – se fixe des quotas d'immigrants à respecter. A l'intérieur de ces quotas il se fait une sélection des immigrants. L'obtention d'un visa par les voies régulières fait l'objet de procédures strictes qui durent un minimum de 9 à 12 mois. Ces procédures couplées à notre situation géographique permettent de penser qu'il existe un filtre assurant un meilleur contrôle de l'immigration par rapport aux pays européens dans leur ensemble, souvent débordés à leurs frontières.

Et pourtant le Québec a besoin des immigrants.

- Le bassin de population est insuffisant par rapport au territoire.
- Le taux de natalité ne suffit pas à répondre aux besoins
- Les immigrants représentent des consommateurs en puissance et des payeurs de taxes et représentent souvent une main-d'œuvre

dont le Québec a cruellement besoin. Les immigrants représentent une main-d'œuvre de plus en plus sollicitée pour des travaux que les Québécois de souche ne veulent plus accomplir. Une majorité de cette main-d'œuvre se retrouve principalement dans les secteurs de l'hôtellerie, la restauration, les services d'emballage, confection manuelle de pièces, ou dans l'agriculture de la région périphérique de Montréal.

- Ils nous apportent une expertise manuelle et intellectuelle non négligeable
- Ils stimulent l'économie par leurs investissements commerciaux et immobiliers et leurs réseaux de contacts internationaux. Bon nombre d'immigrants comblent des postes dans les grandes ou petites entreprises qui oeuvrent dans le marché de l'exportation. Ils sont des experts en relations internationales et commerciales. Ils créent des entreprises et par ricochet de l'emploi. La création de maisons de commerce en est un bon exemple. Peu reconnues pour l'importance de son rôle dans l'économie de la province et du pays, la Maison de commerce a un impact réel sur les échanges en commerce international et dans la stimulation de la production des manufacturiers. Elle assure une visibilité de Montréal et du Québec à l'étranger. Plus de 700 maisons de commerce ont été dénombrées au Canada, dont 238 au Québec. On les retrouve dans les secteurs de l'agro-alimentaire, des commodités et constituent des réseaux de distribution ou d'exportations de biens et services. Elles réalisent 60% des exportations hors États-Unis. Ces commerces dites "boîtes d'import/export" ont aidé à sortir le Canada de la récession et à faire vivre 30 à 40% des travailleurs. De trois à quatre emplois sur 10 sont générés par les exportations. Elles sont, à plus de 70%, possédées et/ou gérées par des immigrants.

En considérant toutes ces données, nous constatons que :

1. Compte tenu de la diversité des pays d'origine, les immigrants ne sont pas classifiables sous une

étiquette commune au regard des valeurs, religions, etc. Toutes les communautés ont cependant un désir de s'intégrer mais refusent une assimilation totale.

2. Les immigrants sont une source indéniable de richesse pour notre pays souvent mal utilisée.
3. Le Québec et le Canada reconnaissent la diversité et l'ont toujours bien acceptée.
4. Les problèmes critiques à l'origine des accommodements raisonnables sont récents, attribuables à certaines franges d'immigrants et sont tous reliés à la pratique religieuse.

La crise actuelle est très importante et est une occasion pour les Québécois de s'affirmer et d'aller plus loin. Ce qui se passe à la Commission Bouchard ressemble beaucoup à une séance d'exorcisme et fait ressortir la crise d'identité québécoise. Les Québécois ressentent le besoin d'affirmer leurs valeurs et leurs craintes. Après la révolution tranquille, voici une autre étape, la table est rase et ils sentent le besoin de s'interroger sur leurs valeurs et la société qu'ils veulent. Si les immigrants ont posé la table, c'est tant mieux. Une preuve de plus que nous avons cruellement besoin d'eux.

Les exigences posées par les immigrants et qui ont posé problème touchent tous à la pratique religieuse. Dans un Québec en voie de laïcité, où la pratique religieuse est réduite à 10% chez les catholiques. L'enseignement religieux est une affaire de famille et la pratique comme son nom l'indique est affaire d'exemple. Si les québécois s'interrogent sur leurs valeurs et redécouvrent leur religion, si les familles se prennent en mains et assurent la pérennité de l'instruction religieuse, les immigrants auront joué un rôle crucial dans ce virage. La Commission Bouchard-Taylor aura déjà permis à la CSN de formuler une recommandation à savoir une Charte de la laïcité québécoise. Nous aurons ainsi fait tous ensemble un bout de chemin vers une société égalitaire, pluraliste et soucieuse de vivre ses valeurs en harmonie.